

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 3 mai 2022

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Laurent JAMBON - Valérie BEAUMONT - Gérard AUGAY – Marie-Odile PELISSIER - Jean-Claude FOUREZ - Cyndie JEAN - Céline DUMAS - Florence COLLONGE - Gilles DUFOUR - Julie DESCROIX - Bruno JAMBON.

Excusés : Joffrey DUBOST - Yann BAIMA (pouvoir à Valérie BEAUMONT) - Eric REISET.

Mme PELISSIER Marie-Odile est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 5 avril 2022.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par l'assemblée à savoir :

- La décision de non préemption sur les parcelles section C n°54, 55 et 56 situées aux Vergers appartenant aux Consorts Jambon.
- La décision de non préemption sur les parcelles section D n°230 et 394 situées aux Monthieux appartenant à Madame Botteron.

Volets du bâtiment école/mairie

Les fenêtres du bâtiment école/mairie ont été changées.

Monsieur Jambon Bruno présente des chiffrages de volets en aluminium. Il est proposé de se renseigner sur des volets en composite.

Vote des subventions

Le conseil municipal **VOTE** les subventions suivantes au compte 6574 du Budget Primitif 2022 :

Sou des écoles	3 300 €
Sarmentelles de Beaujeu	500 €
Centre Léon Bérard	300 €
A.D.M.R.	400 €
Amicale des Donneurs de sang	150 €
RASED de Beaujeu (psychologue scolaire)	80 €
ASL Tennis Lantignié (activité tennis à l'école)	440 €
JSP du Val d'Ardières	250 €
Association du Réveil de l'Hôpital de Beaujeu	100 €
Centres de loisirs de Villié-Morgon et de Beaujeu	3 € par jour par enfant

Règlement du cimetière

Un règlement de cimetière est en cours d'élaboration.

Éclairage public : démarche performancielle

Le SYDER propose un programme de rénovation de l'éclairage public avec le remplacement des sources lumineuses par des lampes Led afin d'améliorer la performance de l'éclairage public.

Cette opération est éligible au titre des subventions de l'État, DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ou DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Après avoir comparé le rapport entre le coût généré par ce nouvel équipement et le gain en consommation, on constate que la différence est faible étant donné que la commune fait déjà des économies avec l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Ce dossier inscrit pour 2022 dans le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est finalement repoussé à une année ultérieure.

Point sur les travaux des commissions communales

– Voirie/Réseaux

Le chiffrage pour les travaux d'investissement 2022 est attendu. Réfection de la route de La Thuillère à l'automne.

– Social

Madame Collonge informe que la commission sociale se réunira prochainement pour avancer sur le projet du marché de producteurs.

– Bâtiments

Deux architectes ont été rencontrés pour faire un estimatif concernant la réhabilitation et l'augmentation de la jauge de la salle des sports. Il est difficile de comparer car ils n'ont pas la même façon de procéder (chiffrage global et chiffrage des honoraires des missions avant chiffrage des travaux). À creuser.

– Ecole

Madame Pelissier rappelle qu'il avait été prévu le marquage de jeux enfants sur le sol dans la cour de l'école. Des modèles seront recherchés.

– Personnel communal

Madame Dumas explique que la cantinière Mme Barbet-Massin a réussi le concours d'ATSEM, le poste qu'elle occupe sera remplacé par un nouvel agent en cas de départ.

Une réunion relative au fonctionnement interne des services communaux est prévue le lundi 30 mai avec tous les agents.

– Environnement

Proposition de remettre en place la journée de nettoyage sur la commune.

Questions diverses

- Il est proposé à chaque conseiller de s'inscrire pour la tenue du scrutin pour les élections législatives prévues les 12 et 19 juin.
- Défilé du 8 mai à 9h45.
- Le sujet d'un city-stade est évoqué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Lantignié, le 07/05/2022

Le Maire,

Jean-Michel TOURNISSOUX.



(Handwritten signature)

Compte-rendu affiché le 10/05/2022